

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

radiologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation	: contact@mupras.com
Prise en charge	: pec@mupras.com
Adhésion et changement de statut	: adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

ND: 12830

Déclaration de Maladie : Nº P19- 0003639

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 10366 Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom BENDOUCA MASSAN Date de naissance : 22.11.1955

Adresse LOT ILHAM Rue 7 N° 57 H.H CASA

Tél. : 06 18 27 09 75 Total des frais engagés : 454448 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Docteur Hamid FARAH
Ophtalmologiste
n° Oum Errabbi Rue 50 N° 3
El Oulfa - CASABLANCA
Tél. 05 22 93 24 91

Date de consultation :

Ben Abdellah MASSAN

Age:

Nom et prénom du malade :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Lien de parenté :

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA

Signature de l'adhérent(e) :



16 DEC. 2019

ACCUEIL

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
11 DEC 2019		G	200 Dhs	Docteur Hamid HABIB Oncopôle Oculaire 100m Errabbi Rue 50 N° 1 Oujda - CS ABLANCA 05 22 93 29 41

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACEوت WIFAK Dr. BOUDAD Abdelkader Rue 65 Lot 776 El Wifak El Oulfa Casablanca - Tel : 05 27 99 05 55	11/12/19	4440

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	
	16/12/19					4300,-

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important:

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ORL.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
00000000	00000000
35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]

The diagram illustrates the HGD coordinate system. The vertical axis is labeled 'H' at the top, the horizontal axis to the left is labeled 'D', and the diagonal axis to the right is labeled 'G'. A series of numbered points (1 through 8) are plotted along the curve of the HGD plane. Point 1 is at the top vertex of the curve. Points 2, 3, 4, and 5 are located on the upper arc of the curve. Points 6, 7, and 8 are located on the lower arc of the curve. Points 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, and 8 are also labeled with small circles containing the letter 'Y'.

MONTANTS
DES SOINS

DATE DU
DEVIS

Docteur . Hamid FARAH

Ophtalmologiste



الدكتور . حميد فراح

أخصائي أمراض و جراحة العيون

جلالة - ضغط العين - الحول

مسالك الدموع - انجيوكرافيا

الليزر - العدسات الاصقة

جراحة عيوب البصر

طبيب العيون سابقًا بمستشفى 20 غشت

طبيب العيون سابقًا بمستشفى مولاي يوسف

**Spécialiste de la Chirurgie
et des Maladies des Yeux**

Cataracte - Glaucome - Strabisme

Voies Lacrymales - Angiographie

Laser - Lentilles de Contact...

Ancien Médecin Ophtalmologiste à l'hôpital 20 AOÛT

Ancien Médecin Ophtalmologiste à l'hôpital My Youssef

Casablanca, Le

11 DEC. 2019

الدار البيضاء في

Soumoula HASSAN

H. Farah

Optique Aude Vision
OPTIQUE
C.R.N. RUE 50 N°3
EL OULFA - CASABLANCA

H.

Dr. + 2,75 (- 0,25 α - 80°)

Dr. + 2,75 (- 0,25 α 75°)

J.S. Farah M.

~~Docteur Hamid FARAH
Ophtalmologiste
Rond point OMAR EL MOKHTAR Rue 50 N°3
EL OULFA - CASABLANCA
Tel: 05 22 93 29 91~~

Bd OUM Errabii - Rond point OMAR EL MOKHTAR Rue 50 N°3 - EL OULFA - Casablanca - Tél.: 05 22 93 29 91

شارع أم الربيع - مدار عمر المختار - زنقة 50 رقم 3 هي الألفة الدار البيضاء - الهاتف:

05 22 93 29 91

Docteur . Hamid FARAH

Ophthalmologiste



الدكتور . حميد فراح

أخصائي أمراض و جراحة العيون

جلالة - ضغط العين - الحول

مسالك الدموع - انгиوكرافيا

الليزر - العدسات الاصنف

جراحة عيوب البصر

طبيب العيون سابقًا بمستشفى 20 غشت

طبيب العيون سابقًا بمستشفى مولاي يوسف

**Spécialiste de la Chirurgie
et des Maladies des Yeux**

Cataracte - Glaucome - Strabisme

Voies Lacrymales - Angiographie

Laser - Lentilles de Contact...

Ancien Médecin Ophthalmologiste à l'hôpital 20 AOÛT

Ancien Médecin Ophthalmologiste à l'hôpital My Youssef

11 DEC. 2019

Casablanca, Le

الدار البيضاء في

PHARMACIE EL WIFAK
Dr. BOUDAD Abdellkader
Rue 65 Lot. 778 El Wifak El Oulfa
Casablanca - Tel : 05 22 90 05 56

CELLUVISC® 4mg/0.4ml

Colyre en récipient unidose

6118001 030095

PPV:44DH40

Distribué par les laboratoires AFRIC-PHAR

Docteur Hamid FARAH
Ophthalmologiste
14 Oum Errabbi Rue 50 N° 3
El Oulfa - CASABLANCA
Tél.: 05 22 93 29 91

Bd OUM Errabbi - Rond point OMAR EL MOKHTAR Rue 50 N°3 - EL OULFA - Casablanca - Tél.: 05 22 93 29 91

شارع أم الربيع - مدار عمر المختار - زنقة 50 رقم 3 هي الألفة الدار البيضاء - الهاتف: 05 22 93 29 91

OPTIQUE AIGLE VISION

OPTICIEN

BENDOULA Hassan
CASABLANCA Le : 16/12/2019

FACTURE N°: 333 / 2019

Désignations	P.U	PRIX TOTAL
Monture optique + Progressifs auvergne auto Revet Transition gris Essilor OD: (80° - 0,25) + 2,75 OL: (75° - 0,25) + 2,75 Add: + 3,00 OD OL		800,- 3500,-
TOTAL		4300,-

Arrêtée la présente facture à la somme de : Quatre mille trois cent dh

Optique Aigle Vision
OPTICIEN
Gr. N. Rue 136 N. 49 Oulfa
Casablanca - R.C. 12783
Tél. 0522.93.22.99


Siège social : Rue 136 N° 49 GR"N" Oulfa - Casablanca -Tél /Fax : 0522.93.22.99

Patente : 36060760 - IF : 2223388 - CNSS : 155765774 -RC : 121783 ICE : 000037852000085